



ETAT-MAJOR GENERAL
DIRECTION DE L'ORGANISATION
ET DU PERSONNEL DES ARMEES

Cotonou, le 12 avril 2023

N°23-2-027 /EMG/DOPA/DRF/BR/SA

COMMUNIQUE RADIO

*Le Chef d'Etat-major général des Forces armées béninoises
communiqua :*

Dans le cadre du renforcement des effectifs des Forces armées béninoises (FAB), il sera organisé un recrutement spécial sur titre pour le compte de l'année 2023. Les jeunes gens désireux de prendre part à ce recrutement sont invités à s'inscrire dans les mairies, les commissariats ou les camps militaires, sur l'ensemble du territoire national, **du lundi 17 avril au vendredi 05 mai 2023.**

I- CONDITIONS A REMPLIR

- être âgé de 18 ans au moins au 1^{er} janvier 2023 et de 30 ans au plus au 31 décembre 2023;
- ne pas être agent de l'Etat ni ancien militaire radié ;
- avoir une bonne constitution physique et être apte à prendre part aux épreuves sportives.

II- DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- * une (01) copie de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ;
- * une (01) photo complète de l'intéressé;
- * un (01) certificat médical d'aptitude physique délivré par un médecin militaire ou le médecin-Chef, responsable du centre de santé de la commune ou de l'hôpital de référence de la zone ;
- * Un (01) certificat ou attestation de position militaire à prendre dans les centres d'inscription.

III- DIFFERENTES PHASES DU RECRUTEMENT

Le processus de recrutement comporte deux (02) phases :

-Phase sportive : elle comprendra une (01) épreuve de course sélective de six (06) kilomètres pour les filles et huit (08) kilomètres pour les garçons.

-Phase de la visite médicale d'aptitude : Les candidats admissibles à l'issue de l'épreuve sportive seront les seuls autorisés à prendre part à la visite médicale d'aptitude.

Les centres de recrutement et les dates de déroulement des phases seront précisés ultérieurement.



Général de Brigade Fructueux C.A. GBAGUIDI